



Extract of Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealainmillet.fr/Le-commerce-et-la-fondation>

Le commerce et la fondation...

- Rencontres -

Publication date: mardi 23 décembre 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Dans le Progrès de ce 23/12, un article utile sur un nouvel acte de vandalisme avec l'incendie de l'épicerie du centre commercial St-Exupéry. Depuis des années, le conseil de quartier et les services de la ville essaient d'agir pour maintenir un fonctionnement respectueux des règles de propreté, d'hygiène et de respect du cadre de vie, avec de grosses difficultés liées à la dégradation de certains commerces, et à l'occupation du parvis par des groupes qui ne respectent rien, même pas eux-mêmes.

Avec cet incendie, on franchit un nouveau cap et le centre commercial est bien un des centres commercial de quartier en grande difficulté, comme celui de la Rotonde. C'est ce que disait le maire lors de l'assemblée général du conseil de quartier. Elle annonçait d'ailleurs que la ville souhaite un projet lourd de rénovation, voire de démolition/reconstruction dans le cadre du grand projet de ville. On sait que la décision du gouvernement, contrairement aux discussions avec le préfet, de ne plus considérer Max Barel comme un quartier prioritaire de la politique de la ville rend cet objectif plus incertain... Mais rien n'est définitivement joué, et les habitants peuvent s'organiser avec le conseil de quartier pour exiger que ce quartier et son centre commercial soit considéré par l'état comme prioritaire.

Mais dans le Progrès, on note un encadré qui me fait bondir. Ce centre commercial est en effet la propriété d'une association caritative, les orphelins d'Auteuil, dont l'article nous dit qu'elle "ne dispose pas d'importants moyens"... Certes, ce n'est pas la fondation Rothschild, mais quand même. Depuis des années, cette fondation touche les loyers des commerces, et n'a pour l'essentiel rien fait sur ses obligations de propriétaires, ne répondant même pas quand la ville la sollicitait !

Or, cette fondation ne doit pas se porter si mal, puisqu'elle n'arrête pas de grossir. Elle gérait 150 équipements en France en 2009 et plus de 200 en 2014 ! Elle accueille désormais près de 10 000 enfants et adolescents dans ces centres, gère plusieurs lycées professionnels (agricoles, hôteliers...). Un rapport de la cour des comptes sur la période 2004-2006 étudie des recettes de 231 MEuros dont 91 MEuros provenait de dons... Elle fait travailler 3900 salariés, 3 fois plus que la ville !

213 MEuros de budget, c'est plus de deux fois le budget de la ville de Vénissieux. Et personne n'accepterait qu'un équipement de la ville soit dans l'état du centre commercial St-Exupéry. D'autant que ses résultats 2006 étudiés par la cour des comptes évoquent un budget de 7MEuros de communication et un excédent de l'exercice de 11MEuros !

Il faut donc cesser de faire l'autruche sous prétexte de la dimension caritative de cette fondation. Elle est propriétaire et doit en assumer les responsabilités. D'autant plus que sa mission sociale et d'éducation devrait la conduire à considérer ce centre commercial autrement que le ferait un simple marchand de bien venant uniquement encaisser sa recette. Pourquoi pas un vrai projet social et éducatif sur ce centre commercial dans un quartier en difficulté ?